

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1985

présenté par
M. Véran

ARTICLE 10

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 :

« 1° L'article L. 133-2 du code de la sécurité sociale est abrogé et le second... *(le reste sans changement)*. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.